

Le Secrétaire général

01 48 18 82 12

cabeg @cgt.fr

Jean-Robert SZKLARZ Secrétaire général du SNADGI

Montreuil, le 19 février 2009

Cher Camarade,

La mort de notre Camarade Jacques BINO a choqué toute la communauté nationale. Les tirs qui ont coûté la vie à Jacques, adhérent de la CGTG et du SNADGI CGT sont des actes odieux et inadmissibles. La CGT les condamne de façon catégorique.

Force est cependant de constater que ce militant dévoué et intègre a été victime de la dégradation de la situation en Guadeloupe, consécutive au refus de l'Etat d'honorer les engagements pris lors des négociations engagées sur les légitimes revendications des guadeloupéens.

Comme la CGT l'a indiqué dès hier, la stratégie de pourrissement choisie par les pouvoirs publics porte une responsabilité écrasante dans cette tragédie. C'est pourquoi la CGT a fait part hier au Président de la République de son exigence de reprise rapide des négociations rompues du fait de l'Etat.

Dans ce climat de tension extrême, la CGTG et le Collectif LKP font preuve d'un grand sang froid.

La CGT tient à témoigner au SNADGI comme à la CGTG dont il était adhérent, ses sentiments les plus fraternels.

Je tiens dès à présent à t'exprimer mes sentiments de solidarité et de fraternité en ces terribles circonstances.

Je t'assure de la totale solidarité de la Confédération, pour imposer aux pouvoirs publics dans les délais les plus brefs la satisfaction des légitimes revendications des guadeloupéens.

C'est le sens de l'appel à manifester le samedi 21 février lancé par la CGT.

Obtenir satisfaction après ce conflit d'une ampleur exceptionnelle sera le meilleur hommage à rendre à notre Camarade Jacques BINO.

Je te prie de bien vouloir transmettre à ses amis et camarades du SNADGI mes sincères condoléances, ainsi que le témoignage de ma solidarité fraternelle.

Bernard THIBAULT Secrétaire général de la Cgt